



GANNES

Infos...

2023 – Edition d' avril

PERMANENCES

5, rue de l'École -
60120 GANNES
mairie.gannes@wanadoo.fr
03.44.51.42.13

Maire Olivier DE BEULE -
03 44 51 42 80
Permanence le lundi

1^{er} Adjoint Éric VAN VYNCKT -
03 44 51 48 09
Permanence le jeudi

2^{ème} Adjoint Michel QUEVIN -
03 44 77 09 38
Permanence le
vendredi

Secrétariat Corinne OMETZ

Horaires d'ouverture :

le lundi : de 18h15 à 19h00

le jeudi : de 17h45 à 18h45

le vendredi : de 14h00 à 16h30

Pensez à téléphoner avant de vous déplacer : les réunions ou les imprévus peuvent perturber la tenue des permanences. Merci.

Le printemps est de retour, il est tant de faire le bilan 2022 et présenter les projets 2023...

LES REALISATIONS 2022:

- ❑ Un Retour à la normale pour les activités de la commune: la fête foraine et la ré-ouverture de la buvette, les festivités du 13 juillet au soir, le repas des aînés, le spectacle de fin d'année des enfants avec la présence de BIDOUILLE le Clown qui a fait beaucoup rire enfants et parents ...



- ❑ Les vœux du maire en janvier, suivis de la galette et du verre de l'amitié
- ❑ La réhabilitation des mares existantes et la création d'un réservoir d'eau route d'Ansauvillers
- ❑ La reprise de concessions au cimetière
- ❑ 0 dépassement par rapport au budget du coût de l'électricité grâce à la mise en place de LEDS et la diminution d'1h/jour de l'éclairage public.
- ❑ Taxe foncière: les taux communaux restent inchangés

ETAT CIVIL:



Décès:

M. VERLEYE Gérard :
le 09 décembre 2022

LES PROJETS 2023:

- ❑ L'installation de 3 points lumineux alimentés par 2 panneaux solaires: chemin du moulin.
- ❑ La Mise en place de radars pédagogiques aux entrées du village pour inciter les conducteurs à lever le pied et à opter pour une éco-conduite sécuritaire
- ❑ La construction d'un bâtiment agricole pour stocker le matériel de la commune incluant un espace pour le personnel communal
- ❑ L'aménagement paysager autour des mares et de la réserve d'eau

Naissances:

DELAIRE Typhaine
née le 15 janvier 2023



INFORMATIONS A L'ARRIVEE DU PRINTEMPS :

Gestion des déchets verts:

La collecte des déchets verts en porte à porte (organisée par le Plateau Picard) a commencé le 03 avril et se terminera le 27 octobre sans interruption pendant le mois d'août.

Les déchets collectés sont: les tontes, les feuilles mortes, les fleurs et plantes fanées, les tailles et petits branchages.

Le ramassage de la commune est le vendredi

Les sacs sont à venir chercher aux heures d'ouverture de la mairie



Les horaires autorisés pour la tonte des pelouses:

La semaine inclus le samedi jusqu'à 19h

Le dimanche de 10h à 12h



LE RETOUR DU GLACIER depuis le lundi 27 mars, arrivée dans la commune à partir de 20h



Achats directs au camion ou
commande par téléphone et
retrait au camion

CALENDRIER DES EVÉNEMENTS:



BROCANTE à Gannes organisée par le Comité des fêtes
le dimanche 11 juin à partir de 6h30, place de l'église

Renseignements et inscriptions :

Par téléphone au : 07.66.80.12.11 ou par mail :

comitedesfetes.gannes@gmail.com

Formulaire d'inscription téléchargeable sur le site de la commune : <http://www.mairie-gannes.fr> ou sur
panneaupocket

Flyers disponibles en mairie,

Clôture des inscriptions le vendredi 2 juin soirée

Nous en profitons pour lancer un appel à candidature pour les volontaires qui souhaiteraient rejoindre le comité des fêtes afin d'apporter de nouvelles idées et d'aider à l'organisation et la réalisation d'événements dans notre commune.

Vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.

APPEL A
CANDIDATURE

RENDEZ-VOUS EN MAIRIE:

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie afin d'être recensés.

N'oubliez pas de faire recenser vos jeunes de 16 ans (échéance: mois anniversaire des 16 ans+ 3 mois maximum) dans le cadre du recensement citoyen, indispensable pour la présentation aux examens scolaires.

Location de
la salle des
fêtes
Réservation
en mairie